

"Finis les tâches répétitives grâce à l'IA."

Une journée pour
gagner du temps,
fiabiliser ses
informations et mieux
piloter son activité.

DATE



**mardi 16 février
2027**

HORAIRES



09h00 - 17h00

LIEU



Vandœuvre-lès-Nancy

Pourquoi cette formation ?

- Vous passez trop de temps à chercher, trier ou rédiger des informations ?
- Vous souhaitez automatiser certaines tâches sans savoir programmer ?
- Vous voulez utiliser l'intelligence artificielle sans perdre le contrôle de vos données ?

Vos objectifs :

- Identifier les usages de l'intelligence artificielle utiles à son activité.
- Rédiger un prompt efficace.
- Créer un premier assistant IA.
- Utiliser l'IA de manière responsable.

Votre programme :

- Comprendre les usages, les limites et les risques de l'IA générative.
- Identifier les tâches que l'IA peut simplifier dans son activité.
- Rédiger des prompts clairs et réutilisables.
- Créer un premier agent IA pour la veille, la rédaction ou l'organisation.
- Vérifier les réponses et protéger les données selon le RGPD.

Formateur:

Thierry MARCHAND

Expérimenté dans l'accompagnement numérique, la bureautique, la protection des données et la création d'assistants IA.



Evaluation :

- Positionnement initial.
- Évaluation continue après chaque atelier pratique.
- Présentation de l'assistant créé.
- Quiz et bilan de sortie.



Vos avantages :

Groupe limité à 6 participants • Approche 100 % pratique • Exercices adaptés à votre activité • Fiches TP remises • Outils accessibles • Plan d'action individuel • Attestation de formation



**UNE FORMATION
CONCRÈTE, UTILE
ET
PERSONNALISÉE**

Tarifs :

- **Adhérent : 85 € HT**
- **Non adhérent : 180 € HT**

Public et prérequis :

- Tout public.
- utilisation courante d'un ordinateur et d'Internet.

Demande de renseignements & inscriptions :

Contactez Jocelyne au 03 83 50 27 76 • 07 67 03 46 28 •
formation@cegesti.fr • www.cegesti.fr

Financement :

Formation finançable par votre OPCO. Contactez-nous pour étudier votre prise en charge

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTION DE FORMATION. L'organisme est certifié pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA.



Responsable de stage:
Frédéric ZIMMER



**CE.GEST.I. - Parc des expositions -R.N.57 -
Immeuble Alain LALANCE-54500
Vandœuvre-lès-NANCY**